

Pièces complémentaires

**Opération : Aménagement de 73 places de stationnement -
Modification et valorisation d'une surface commerciale
existante à Toulouse (31)**

n° enregistrement : (2025)-009040/KK P

DEPARTEMENT : Haute-Garonne (31)

Commune : Toulouse – Rue Claude Gonin

Superficie : 9 625 m²



Date : Décembre 2025

Sommaire

1	Annexe 1.....	4
2	Rubrique 4 – Description du projet.....	4
3	Rubrique 6.....	5
3.1	Classements sonores	5
3.2	Sites inscrits.....	6
3.3	Eaux pluviales.....	7
3.3.1	Sous-bassins.....	7
3.3.2	Législation	8
3.3.3	Solution de gestion des eaux pluviales	9
3.3.3.1	Volumes de gestion des eaux pluviales	9
3.3.3.2	Solutions de gestion des eaux pluviales.....	9
3.3.3.3	Note de calcul de la rétention	12

Table des figures

Figure 1 : Plan topographique schématisant les secteurs maintenus et secteurs d'extension du projet 4

Figure 2 : Plan de masse du projet schématisant les secteurs maintenus et secteurs d'extension du projet (adapté de : Alexandru POPICA Architecte, 2025) 5

Figure 3 : Situation du projet vis-à-vis des infrastructures de transports terrestres présentent un classement sonore (source : DDT31, 2019) 6

Figure 4 : Situation du projet vis-à-vis du site inscrite Site aéronautique de Montaudran (source : Atlas des patrimoines, 2025)..... 7

Figure 5 : Plan des sous-bassins versants.....8

Figure 6 : Situation du projet vis-à-vis du potentiel d'infiltration des sols (source : Toulouse Métropole, 2023) 8

Figure 7 : Principe de gestion des eaux pluviales (source : VALORIS Géomètre-Expert, 2025) 10

Figure 8 : Coupes de principe des ouvrages (source : VALORIS Géomètre-Expert, 2025, inséré sans échelle) 11

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des lignes ferroviaires ainsi que la largeur maximale des secteurs affectés (source : Arrêté préfectoral, 2025).....6

Tableau 2 : Synthèse des volumes générés par le projet pour toutes les périodes de retour de 10 à 100 ans.....9

1 Annexe 1

L'annexe 1 a été complétée par 2 courriels du pétitionnaire SNC LIDL et l'adresse du siège social (ZA du VISENC)
(cf. annexe 1 dument remplie).

2 Rubrique 4 – Description du projet

Les secteurs existants et maintenus sont précisés :

- sur le plan topographique (cf. figure 1),
- sur le plan de masse du projet (cf. figure 2).

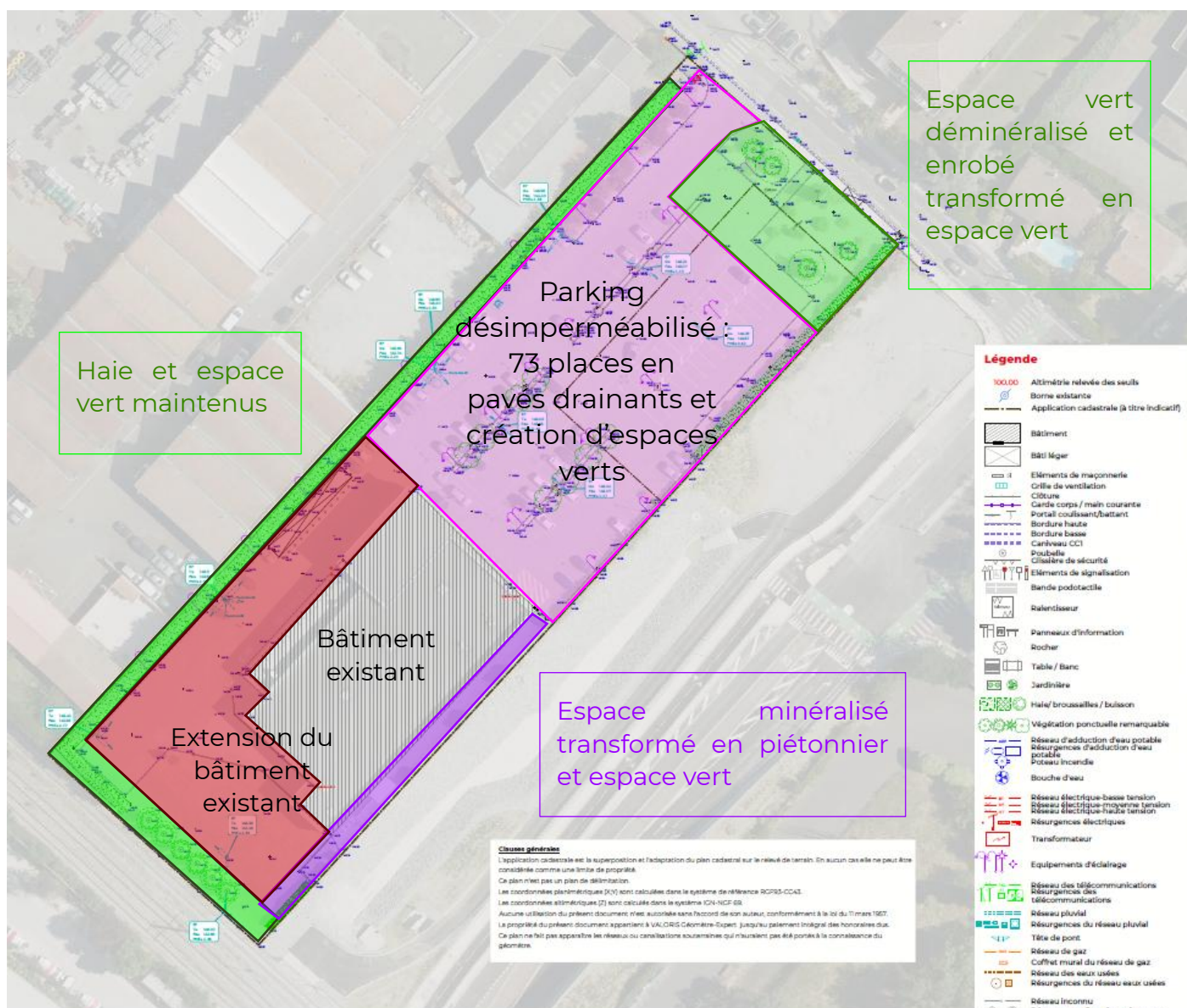


Figure 1 : Plan topographique schématisant les secteurs maintenus et secteurs d'extension du projet

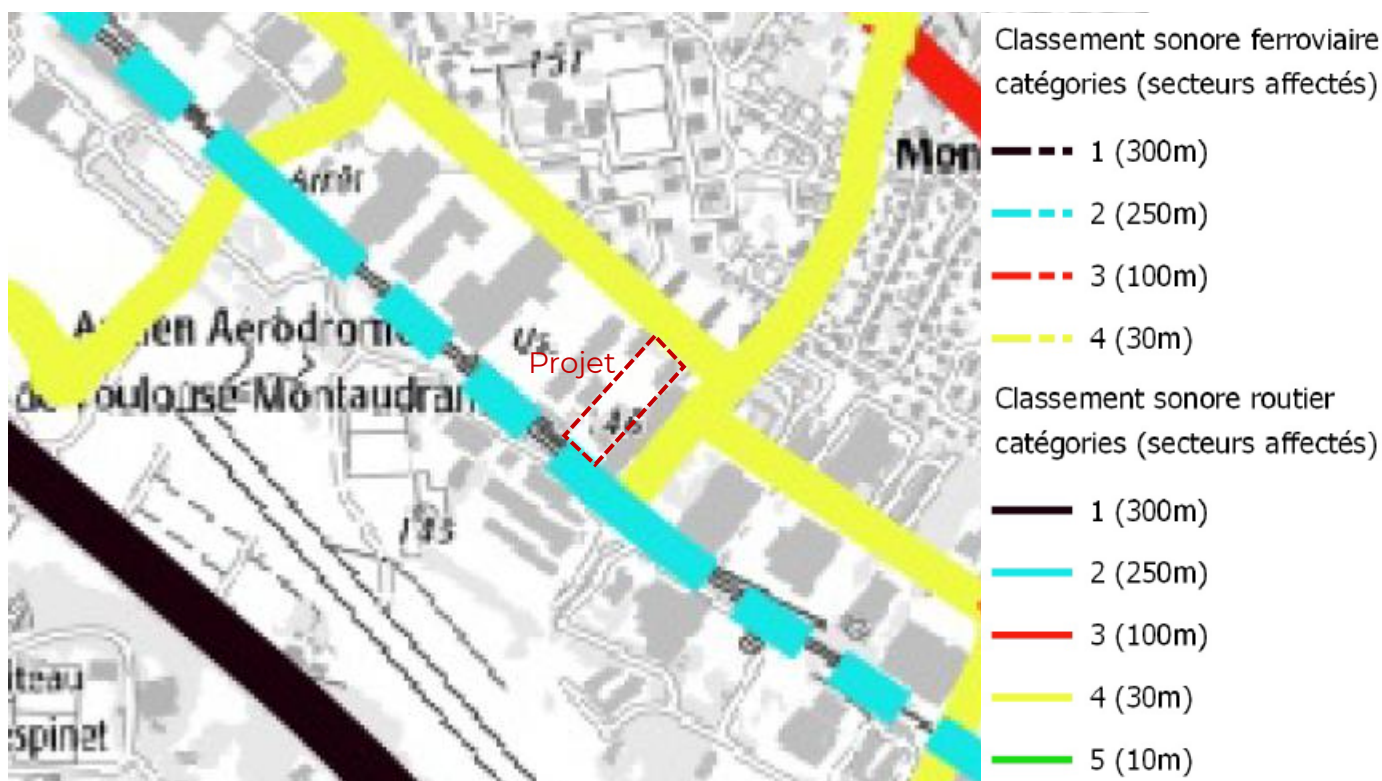


Figure 3 : Situation du projet vis-à-vis des infrastructures de transports terrestres présentant un classement sonore (source : DDT31, 2019)

Selon l'arrêté préfectoral portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports ferroviaires du département de la Haute-Garonne en date du 21 janvier 2025, les terrains du projet sont affectés par l'infrastructure ferroviaire de catégorie 2 et infrastructure routière de catégorie 4 :

Tableau 1 : Classement des lignes ferroviaires ainsi que la largeur maximale des secteurs affectés (source : Arrêté préfectoral, 2025)

Catégorie de l'infrastructure	Niveau sonore de référence LAeq (6 heures-22 heures) en dB(A)	Niveau sonore de référence LAeq (22 heures-6 heures) en dB(A)	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	$L > 84$	$L > 79$	d = 300 m
2	$79 < L \leq 84$	$74 < L \leq 79$	d = 250 m
3	$73 < L \leq 79$	$68 < L \leq 74$	d = 100 m
4	$68 < L \leq 73$	$63 < L \leq 68$	d = 30 m
5	$63 < L \leq 68$	$58 < L \leq 63$	d = 10 m

Cependant, le projet concerne uniquement une surface commerciale à activité diurne, les employés et clients ne seront donc pas affectés par le bruit.

De plus, le nouveau bâtiment présentera un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs, conformément à l'article R. 571-43 du code de l'environnement.

3.2 Sites inscrits

Le projet se situe à 700m du premier immeuble inclus dans le site inscrit « Site aéronautique de Montaudran » et en dehors du périmètre de protection aux abords des monuments historiques (cf. figure 4). Il n'aura donc pas d'impact sur ce site inscrit et immeubles associés.



Figure 4 : Situation du projet vis-à-vis du site inscrite Site aéronautique de Montaudran (source : Atlas des patrimoines, 2025)

3.3 Eaux pluviales

Conformément à la note de gestion des eaux pluviales jointe au permis de construire (cf. annexe 1), le projet :

- n'est pas soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'eau rubrique 2.1.5.0, car la surface du projet est inférieure à 1ha et ne comporte pas de bassin amont
- les ouvrages projetés auront une distance supérieure à 1m avec la nappe, même lors d'épisodes de hautes eaux (niveau EH)
- pluie intense : les ouvrages mis en place pour le BV1 bâtiment permettront de gérer une pluie de période de retour 100 ans (épisode centennal)
- pluie intense : les ouvrages mis en place pour le BV2 permettront de gérer une pluie à la source une pluie de retour 30 ans (épisode trentennal) et par surverse dans le réseau existant une pluie ayant une période de retour de 100 ans (épisode centennal)

Ces éléments sont explicités dans les paragraphes ci-après.

3.3.1 Sous-bassins

Le projet est entouré de plusieurs routes comportant leurs propres réseaux de gestion des eaux pluviales, il n'y a donc pas de bassin versant amont.

Compte-tenu de la topographie du site et du projet, le projet a été découpé en 2 sous-bassins versants pour la gestion des eaux pluviales.

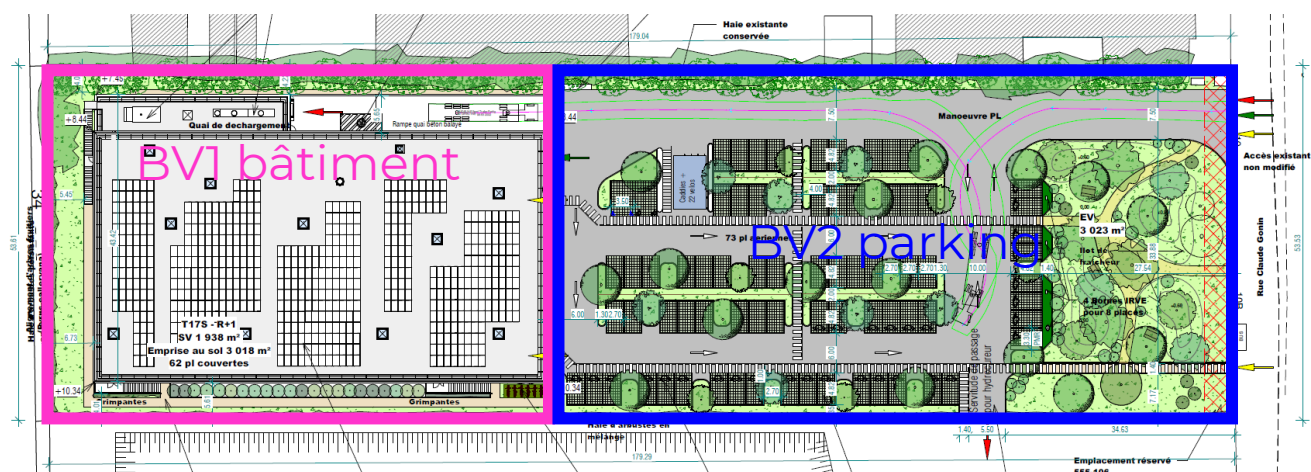


Figure 5 : Plan des sous-bassins versants

3.3.2 Législation

Le projet porte sur une superficie inférieure à 1 Ha avec rejets dans le milieu naturel par infiltration (sol). **Il ne sera donc pas soumis à déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 de l'article R214-1 du Code de l'environnement (Loi sur l'eau).**

Selon la carte des potentiels d'infiltration de Toulouse Métropole, le projet se situe dans un secteur favorable à l'infiltration (perméabilité très favorable) et dans une zone à attention particulière vis-à-vis de la hauteur de nappe.

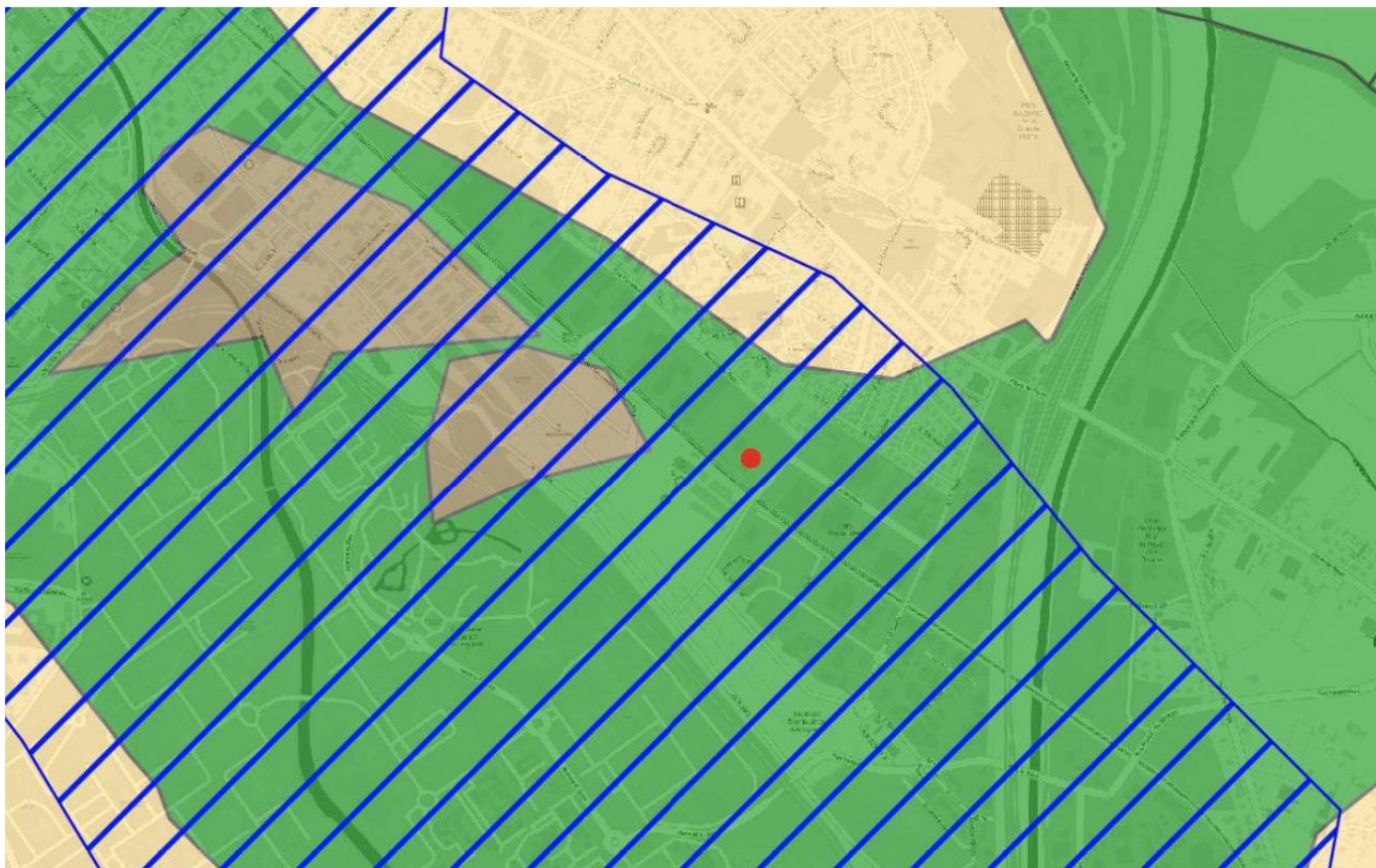


Figure 6 : Situation du projet vis-à-vis du potentiel d'infiltration des sols (source : Toulouse Métropole, 2023)

Il sera donc appliqué une gestion des eaux pluviales à la parcelle par le biais d'ouvrages de rétention et infiltration. **Les ouvrages seront réalisés de manière à stocker et infiltrer le volume généré par un évènement pluvieux de fréquence de retour de 30 ans (trentennale) pour le BV2 et de retour 100 ans (centennale) pour le BV1.**

3.3.3 Solution de gestion des eaux pluviales

Les principes de conception sont de privilégier les systèmes de rétention alternatifs de type noue couplée à une tranchée drainante dessous afin de favoriser l'infiltration notamment lors des épisodes orageux d'été et la dépollution naturelle par phyto-épuration. Dans les zones trop contraintes en place, une rétention et infiltration enterrée sera mise en place.

3.3.3.1 Volumes de gestion des eaux pluviales

Les volumes d'eaux pluviales générés à l'état initial et par le projet sont synthétisés dans le tableau ci-après pour différentes périodes de retour, ainsi que le type de gestion des eaux pluviales :

Tableau 2 : Synthèse des volumes générés par le projet pour toutes les périodes de retour de 10 à 100 ans

	10 ans	20 ans	30 ans	100 ans	Volume retenu	Type de gestion des eaux pluviales
Etat initial Débit de fuite 145 l/s	44 m ³	57 m ³	67 m ³	96 m ³	62,8 m ³	0 infiltration 100% rétention réseau surdimensionné
BV1 bâtiment projet Débit de fuite 145 l/s conservé	9 m ³	13 m ³	16 m ³	24 m³	24 m³ (100 ans)	Rétention puis infiltration Tranchées drainantes infiltrantes
BV2 parking projet Débit de fuite 0 l/s (infiltration)	126 m ³	142 m ³	151 m³	178 m ³	151 m³ (30 ans)	Rétention puis infiltration Tranchées drainantes infiltrantes et pavés drainants

3.3.3.2 Solutions de gestion des eaux pluviales

Pour le BV1 bâtiment :

-la canalisation surdimensionnée existante est supprimée et remplacée par une tranchée drainante infiltrante pour un volume retenu et réinfiltré de 24 m³.

-le débit de fuite de 145 l/s est conservé, mais l'ouvrage de régulation est déplacé

Pour le BV2 parking :

-la canalisation surdimensionnée existante est supprimée et remplacée par des tranchées drainantes infiltrantes et stationnements en pavés drainants pour un volume trentennal réinfiltré équivalent à 151 m³,

-un trop-plein sera créé et dirigé vers l'ouvrage de régulation mis en place pour le BV1 en cas d'orage centennal.

Profil : Coupe en travers tranchée drainante bâtiment

Echelle en X : 1/100

Echelle en Y : 1/100

Tranchée drainante : drain Ø300, Zfond 145.24
Zphe : 145.45, hauteur : 0.65m, longueur : 106ml

PC : 145.00 m

Altitudes TN

Date : 22/12/2025

Dossier : 250917_01_APS

Zdalle bâtiment 146.40

NGF

Profil n°: Coupe en long tranchée drainante bâtiment

Echelle en X : 1/300

Echelle en Y : 1/100

Tranchée drainante : drain Ø300, Zfond 145.24
Zphe : 145.45, hauteur : 0.65m, longueur : 106ml

PC : 145.00 m

Altitudes TN

Regard

Zdalle bâtiment 146.40

NGF

Regard

Regard

Stationnements

Noue

Stationnements

Voirie

Stationnements

Noue

Stationnements

Tranchée drainante : hauteur :
0.30m, largeur : 0.50ml, drain
Ø160

Figure 8 : Coupes de principe des ouvrages (source : VALORIS Géomètre-Expert, 2025, inséré sans échelle)

3.3.3.3 Note de calcul de la rétention

Etat existant :



Reconstruction LIDL Gonin - état existant

Numéro de permis de construire : 250917
ou permis d'aménager

Note de calcul du volume de rétention

Données pluviométriques :
Période de retour : 10 ans Formule superficielle résultante utilisée lors des calculs : $Q = 1,338 * I^{0,265} * C^{1,186} * A^{0,798}$

Données sur l'opération :
L'opération se situe sur la commune de : Toulouse
L'opération est une maison individuelle : Non

Le rejet des eaux de pluie et de ruissellement générées par l'opération sera réalisé selon un débit équivalent à 10 l/s/ha avec un minimum de 10 l/s (or cas des maisons individuelles).

Caractéristiques du projet	
Surface voirie (m²)	5289
Surface gravillonnée/evergreen (m²)	784
Surface en stabilisé (m²)	0
Surface toiture végétalisée (m²)	0
Surface toiture (m²)	1720
Surface espace vert (m²)	1802
Chemin hydraulique L (m)	165
Pente moyenne I (m/m)	0,004

N.B. : Le chemin hydraulique L est le plus long chemin parcouru par une goutte d'eau tombée sur le terrain afin d'atteindre l'exutoire. (Cf. Schéma ci-contre)

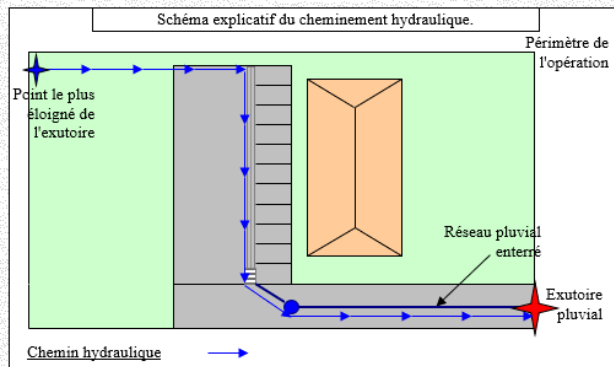
Le débit d'eau généré par l'opération est de : 0,221 m³/s

Le débit de fuite autorisé pour l'opération décrite est de : 0,010 m³/s soit 10 l/s

Si le débit de fuite est imposé et différent du cas général, il doit être recalculé ou indiqué : Débit de fuite imposé (m³/s) : 0,145 m³/s

Le volume de rétention à mettre en place pour l'opération décrite est de : 43,6 m³

Le débit de fuite autorisé pour l'opération décrite est de : 145 l/s



BV1 :

Reconstruction Lidl GONIN - projet bâtiment

Numéro de permis de construire : 250917
ou permis d'aménager

Note de calcul du volume de rétention

Données pluviométriques :
Période de retour : 100 ans
Formule superficielle résultante utilisée lors des calculs : $Q = 2,229 * I^{0,265} * C^{1,186} * A^{0,799}$

Données sur l'opération :
L'opération se situe sur la commune de : Toulouse
L'opération est une maison individuelle : Non
Le rejet des eaux de pluie et de ruissellement générées par l'opération sera réalisé selon un débit équivalent à 10 l/s/ha avec un minimum de 10 l/s (or cas des maisons individuelles).

Surface voirie (m²)	0
Surface gravillonnée/evergreen (m²)	0
Surface en stabilisé (m²)	0
Surface toiture végétalisée (m²)	0
Surface toiture (m²)	3225
Surface espace vert (m²)	820
Chemin hydraulique L (m)	80
Pente moyenne I (m/m)	0,0075

N.B. : Le chemin hydraulique L est le plus long chemin parcouru par une goutte d'eau tombée sur le terrain afin d'atteindre l'exutoire. (Cf. Schéma ci-contre)

Le débit d'eau généré par l'opération est de : 0,287 m³/s
Le débit de fuite autorisé pour l'opération décrite est de : 0,010 m³/s soit 10 l/s

Si le débit de fuite est imposé et différent du cas général, il doit être recalculé ou indiqué : Débit de fuite imposé (m³/s) : 0,145 m³/s

Le volume de rétention à mettre en place pour l'opération décrite est de : 23,5 m³

Le débit de fuite autorisé pour l'opération décrite est de : 145 l/s

Schéma explicatif du cheminement hydraulique.

Chemin hydraulique : →

Dimensionnement d'une tranchée

Type de tranchée à mettre en œuvre : Drainante Infiltrante

Niveau de la nappe (m/terrain naturel)	3
Capacité d'infiltration du sol (m/s)	0,000001

Matériaux de remplissage	graviers
Pourcentage de vide du matériaux de remplissage (%)	40%
Hauteur de la couche de terre végétale : H Terre (m)	
Hauteur du lit de pose : H lit pose (m)	

Période de retour (ans)	100
Débit de fuite autorisé (l/s)	145,0

Surface de contact (m²)	Hauteur de tranchée (m)	V utile tranchée (m³)
5	10,70	21,4
10	5,35	21,4
20	2,67	21,4
50	1,07	21,4
100	0,53	21,4
150	0,36	21,4
200	0,27	21,4
300	0,18	21,4

Afin de définir les caractéristiques de votre tranchée, veuillez remplir la surface de contact (fond de tranchée Surface = Longueur x largeur) :

Surface de contact : 100 0,53 21,4

Largeur de tranchée (m) : 1
d'où un linéaire de tranchée de (m) : 100,00

N.B. : Dans le but de tenir compte du colmatage de la tranchée, un coefficient de sécurité, égal à 1,5, a été choisi pour le calcul du débit d'infiltration.

Couplage de techniques

Dans l'hypothèse d'un couplage de différentes techniques alternatives (ex. : Tranchée sous un Bassin à ciel ouvert de faible profondeur)

Saisir les caractéristiques de la tranchée :

Surface de contact (m²)	Hauteur de tranchée (m)	Capacité de stockage de la tranchée (m³)	Volume résiduel à stocker (m³)
100	0,65	26,0	0,0

BV2 :

Reconstruction Lidl GONIN - projet Parking

Numéro de permis de construire : 250917
ou permis d'aménager

Note de calcul du volume de rétention

Données pluviométriques :
Période de retour : 30 ans
Formule superficielle résultante utilisée lors des calculs : $Q = 1,763 * I * C * A$

Données sur l'opération :
L'opération se situe sur la commune de : Toulouse
L'opération est une maison individuelle : Non

Le rejet des eaux de pluie et de ruissellement générées par l'opération sera réalisé selon un débit équivalent à 10 l/s/ha avec un minimum de 10 l/s (or cas des maisons individuelles).

Caractéristiques du projet	
Surface voirie (m²)	2180
Surface gravillonnée/evergreen (m²)	1056,08
Surface en stabilisé (m²)	30
Surface toiture végétalisée (m²)	0
Surface toiture (m²)	0
Surface espace vert (m²)	2283,92
Chemin hydraulique L (m)	93
Pente moyenne I (m/m)	0,007526882

N.B. : Le chemin hydraulique L est le plus long chemin parcouru par une goutte d'eau tombée sur le terrain afin d'atteindre l'exutoire. (Cf. Schéma ci-contre)

Le débit d'eau généré par l'opération est de : 0,157 m³/s
Le débit de fuite autorisé pour l'opération décrite est de : 0,010 m³/s soit 10 l/s

Si le débit de fuite est imposé et différent du cas général, il doit être recalculé ou indiqué : Débit de fuite imposé (m³/s) : 0,000 m³/s

Le volume de rétention à mettre en place pour l'opération décrite est de : 150,9 m³

Le débit de fuite autorisé pour l'opération décrite est de : 0 l/s

Schéma explicatif du cheminement hydraulique.

Type de structure réservoir à mettre en œuvre : à système couplé

Caractéristiques de l'ouvrage (cf. schémas de principe ci-dessus)	
Matériaux de remplissage	graviers
Pourcentage de vide du matériaux de remplissage (%)	40%
Hauteur de la couche de terre végétale: H Terre (m)	
Hauteur du lit de pose: H lit pose (m)	

Caractéristiques hydrologiques du sol	
Niveau de la nappe (m/terrain naturel)	3
Capacité d'infiltration du sol (m/s)	0,000001

Structure réservoir à système couplé	
Période de retour (ans)	30
Débit de fuite autorisé (l/s)	0,0

Tableau de référence :

Surface de contact (m²)	Hauteur de structure (m)	V utile structure (m³)
5	69,57	139,1
10	34,76	139,1
20	17,36	138,9
50	6,91	138,3
100	3,43	137,4
150	2,27	136,4
200	1,69	135,5
300	1,11	133,6

Attention, les lignes grisées indiquent que le fond de la structure se trouve dans la nappe.

Afin de définir les caractéristiques de votre structure, veuillez remplir la surface de contact (fond de structure Surface = Longueur x largeur) :

1065	0,28	120,5
------	------	-------

N.B. : Dans le but de tenir compte du colmatage du fond de la structure, un coefficient de sécurité égal à 1,5 a été choisi pour le calcul du débit d'infiltration.

Couplage de techniques

Dans l'hypothèse d'un couplage de différentes techniques alternatives (ex. : Structure réservoir sous un Bassin à ciel ouvert de faible profondeur)

Saisir les caractéristiques de la structure :

Surface de contact (m²)	Hauteur de structure (m)	Capacité de stockage (m³)	Volume résiduel à stocker (m³)
1065	0,3	127,8	0,00